



Action financée par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA), avec le concours de la CNSA, ainsi que par le CCAS.

SOPHROLOGIE

Salle de la Chimère
à 15h00

Inscription obligatoire auprès du CCAS
au 02 31 87 92 09 poste 5.

2026

16 septembre

28 octobre

6 novembre

25 novembre

4 décembre

2027

8 janvier - 20 janvier

5 février - 17 février

17 mars

2 avril - 14 avril

12 mai

9 juin - 25 juin

- Avoir plus de 70 ans
- Etre en résidence principale à Blonville-sur-Mer depuis 3 mois minimum
- Etre inscrit sur la liste électorale
- Sans conditions de ressources

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité ou passeport
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

CCAS de
Blonville-sur-Mer

